

INTERJURIS devient Eurojuris

Date : Mercredi 07 février 2007 @ 14:34:07 :: **Sujet :**

Interjuris, réseau d'avocats français, membre du réseau européen Eurojuris International, qui compte aujourd'hui près de 180 cabinets qui représentent plus de 800 avocats, change de dénomination pour adopter la marque Eurojuris France. Ce changement de nom s'inscrit dans le fort ancrage européen du réseau et dans la volonté des avocats d'Eurojuris France de mieux répondre aux demandes transnationales de leurs clients. Les membres d'Eurojuris ont en effet à cœur d'offrir partout en France et en Europe, à leur clientèle de PME, de collectivités locales ou de particuliers, la même qualité de services dans leurs besoins et leur développement locaux comme dans leur stratégie ou problématiques internationales. Ce choix qui témoigne de la capacité des avocats d'Eurojuris France à avancer et innover, symbolise leur volonté d'unir leurs forces sous la marque repère Eurojuris. Il illustre la coopération renforcée entre avocats français et européens au sein d'Eurojuris International. Tous en France, forts du dynamisme et de la complémentarité du réseau, souhaitent en effet développer des services de plus en plus intégrés au niveau européen. Eurojuris International, au développement duquel les avocats d'Eurojuris France ont activement contribué, est présent dans 19 pays européens et regroupe plus de 5500 avocats qui représentent des compétences et savoir-faire dans toutes les branches du droit tant en conseil qu'en contentieux. (communiqué, 7/2)

Cet article provient de Juristes Associés
<http://www.juristesassocies.biz>

L'URL pour cet article est :
<http://www.juristesassocies.biz/article.php?sid=1389>